

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 5 mai 2015 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents : MM. Tony Charest, MAIRE
Yves Lapointe, CONSEILLER
Germain Dupuis, CONSEILLER
Francis Boucher, CONSEILLER
Alexis Morin-Turgeon, CONSEILLER
Roland Leroux, CONSEILLER

Mme Marie-Ève Paradis, CONSEILLÈRE

Tous les membres présents forment le quorum.

***M. Germain Dupuis, conseiller, a quitté après l'adoption de la résolution 02-05-2015 à 19h40**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Tony Charest, maire, Nathalie Blais, directrice générale, rédige le procès-verbal.

01-05-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu à l'unanimité des membres que l'ordre du jour soit adopté en laissant ouvert autres sujets.

02-05-2015

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2014

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que le rapport financier 2014 soit accepté tel que déposé par M. Gilles Lebel de **MALLETTE S.E.N.C.R.L.** de Saint-Pascal.

N.B. : M. Lebel se prononce sur le résultat des états financiers 2014 de la municipalité à la suite des explications fournies :

Au 31 décembre 2014
un déficit budgétaire de 4 881 \$ et
un surplus accumulé de 225 027

Si on compare à 2013
un surplus budgétaire de de 39 285 et
un surplus accumulé de 229 508 \$

03-05-2015

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2015

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 7 avril 2015 soit adopté tel que déposé.

04-05-2015

RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE SUR ENVIRON 300 MÈTRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE LA TAXE D'ACCISE (TECQ 2015-2019)

CONSIDÉRANT la soumission d'Actuel Conseil Inc. de Pohénégamook pour la préparation des plans et devis du projet de reconstruction de l'infrastructure de chaussée de la rue Principale au montant de 11 600.\$ plus taxes, décrite ci-dessous :

Voici les étapes proposées :

1. Étude préliminaire	
a) Relevé topographique et inspection du réseau	1 850.00 \$
b) Plans et profil préliminaire du projet - tracé géoréférencé	3 000.00 \$
c) Analyse et conception	1 000.00 \$
d) Estimation des travaux incluant imprévus et frais contingent	500.00 \$
e) Rapport technique	1 250.00 \$
2. Plans et devis définitifs, document d'appel d'offres	
f) Plans et devis définitifs	2 500.00 \$
g) Document d'Appel d'offres public - SEAO	<u>1 500.00 \$</u>
	Total : <u>11 600.00 \$</u>

CONSIDÉRANT QU'Actuel Conseil exige que :

- la municipalité fournisse la localisation de l'emprise de la rue en format DWG par un arpenteur-géomètre,
- la municipalité mandate également un laboratoire de sol pour une étude géotechnique.
- de prévoir 10 semaines pour la réalisation du mandat suite à l'acceptation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Francis Boucher et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte la soumission déposée par Actuel conseil

RAPPORT DU MAIRE

M. le maire a déposé un rapport pour le mois d'avril 2015.

05-05-2015

RÉPARATIONS DANS LES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ /PAVAGE ET RÉPARATIONS FRANCOEUR INC.

Il est proposé par M. Roland Leroux et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise les travaux de rapiècement dans tous les chemins de la municipalité soumis par la compagnie Pavage réparations Francoeur inc. au montant de 16 016 \$ ainsi que la réparation au coin de la rue Bouchard et la route de l'Église au montant de 1 250 \$ plus les taxes applicables.

06-05-2015

ABAT POUSSIÈRE

ATTENDU QU'une demande a été faite à deux fournisseurs concernant l'épandage de calcium pour environ 18 300 litres :

ATTENDU QUE les résultats excluant les taxes sont :

Les Entreprises Bourget Inc. : 0,389\$/litre pour un montant de 7002.\$

Sebci : 0,319\$/litre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roland Leroux et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise l'embauche de la compagnie Sebci.

07-05-2015

ACHAT DE BACS BLEUS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fournit aux contribuables les bacs bleus afin d'inciter à la récupération ;

CONSIDÉRANT QUE de nouveaux contribuables se sont installés à Saint-Joseph-de-Kamouraska à des endroits où il n'avait pas de bacs soit à des résidences saisonnières ou qu'il y a eu des bris ;

CONSIDÉRANT QU' un regroupement avec d'autres municipalités est possible présentement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roland Leroux et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise l'achat de 5 bacs bleus au prix de 82,41\$.

08-05-2015

RÉPARATION DE LA POMPE À EAU AU CENTRE DES LOISIRS

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise la réparation et le remplacement de la pompe à eau au Centre des Loisirs.

09-05-2015

DEMANDES DE COMMANDITES OU DE PARTICIPATION FINANCIÈRE /FÊTE DES JUBILÉS, (RELAIS POUR LA VIE AU KAMOURASKA) ET OPP DE SAINT-JOSEPH

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à la majorité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph accepte de verser ces dons ou commandites suivants :

- Fête des jubilés : 50.\$
- Relais pour la vie au Kamouraska : 50.\$
- OPP de Saint-Joseph : 100.\$
- Défi Everest : 50.\$

- **MARIE-ÈVE NE S'EST PAS EXPRIMÉE POUR CETTE DÉCISION**

10-05-2015

AGRI ESPRIT DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE

ATTENDU QUE : Le Fond AgriEsprit du Financement Agricole Canada a pour but de mettre en valeur les collectivités rurales de moins de 150 000 habitants.

ATTENDU QUE : le fonds AgriEsprit offre la possibilité de déposer un projet d'immobilisations qui pourrait être admissible à un don d'une valeur de 5 000 \$ à 25 000,

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu unanimement qu'un formulaire de demande de subvention soit complété concernant la réfection de la patinoire et expédié au Fond AgriEsprit.

11-05-2015

DEMANDE DE PARTICIPATION AU CONCOURS « COFFRE PRÊT À JOUER »

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à la majorité que le conseil nomme Marie-Ève Paradis, répondante en Loisirs, afin de compléter le formulaire de l'URLS et expédier à Mme Sophie Archambault de « Kamouraska en Forme » permettant ainsi de participer à un tirage au sort de quatre trousse de matériel de loisir. La municipalité s'engage à faire construire un bac en bois (style coffre à jouet) sur lequel des logos pourraient être ajoutés (URLS, KEF, WIXX et celui de la municipalité).

12-05-2015

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents qu'à compter du 6 mai 2015, **M. Roland Leroux**, conseiller, soit nommé maire suppléant à Saint-Joseph-de-Kamouraska en remplacement du maire M. Tony Charest à la MRC de Kamouraska ou en toute occasion où M. Charest ne pourra être présent.

13-05-2015

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que les salaires du mois d'avril (incluant les DAS de la période) au montant de 10 196,91 plus les frais de 62,27 \$ et les comptes à payer totalisant un montant de 52 663.04\$ plus le paiement suite à la mise à jour d'évaluation de 157.70\$ pour un total pour le mois de 63 079.92\$ soient acceptés. En y ajoutant les montants acceptés par résolution pendant la réunion Marie-Ève Paradis 50\$ pour Everest/Côte St-Pierre et Plomberie Marcel Thériault 974.27, pour la réparation de la pompe..

14-05-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Yves Lapointe, conseiller, la séance est levée à 23h00.

Tony Charest, maire

Nathalie Blais, directrice générale